



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 005-210501664-20220315-2022_017-DE

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-017

Séance du 15 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze mars, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. Daniel ROUIT.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Etaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. FROMENT Fabrice, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme RICHIER Delphine, M. POURCHI Raymond, Mme TOLLENAAR Elisabeth, Mme VERA Martine.

Procuration :

Mme MAYER Arlette a donné pouvoir à M. FROMENT Fabrice
M. PINERO Pierre a donné pouvoir à M. POURCHI Raymond
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à M. LEBRUN Sébastien

Etaient absents :

M. COULLOMB Christian

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

<u>Date de convocation</u>
08/03/2022
<u>Date d'affichage</u>
08/03/2022

BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	53 394.37 €
- un excédent de fonctionnement reporté de	171 392.12 €
<u>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de</u>	<u>224 786.49 €</u>
- un déficit d'investissement de	215 965.79 €
- un excédent d'investissement reporté de	24 983.63 €
<u>Soit un déficit d'investissement cumulé de</u>	<u>190 982.16 €</u>

Le Conseil Municipal décide l'affectation des résultats ainsi :

- Résultat de fonctionnement / Excédent	224 786.49 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	190 982.16 €
- <u>Résultat reporté en fonctionnement – 002 / EXCÉDENT</u>	<u>33 804.33 €</u>
- <u>Résultat d'investissement reporté – 001 / DÉFICIT</u>	<u>190 982.16 €</u>

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 005-210501664-20220315-2022_017-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Serres.
Le Maire,



Daniel Rouit
Daniel ROUIT.